

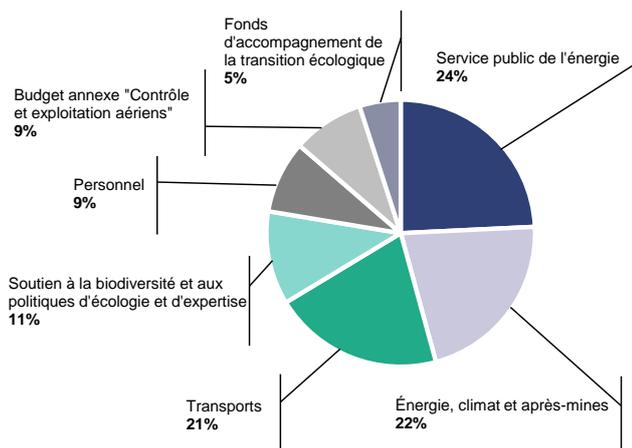
# ÉCOLOGIE, DÉVELOPPEMENT ET MOBILITÉ DURABLES

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ; Ministère de la Transition énergétique

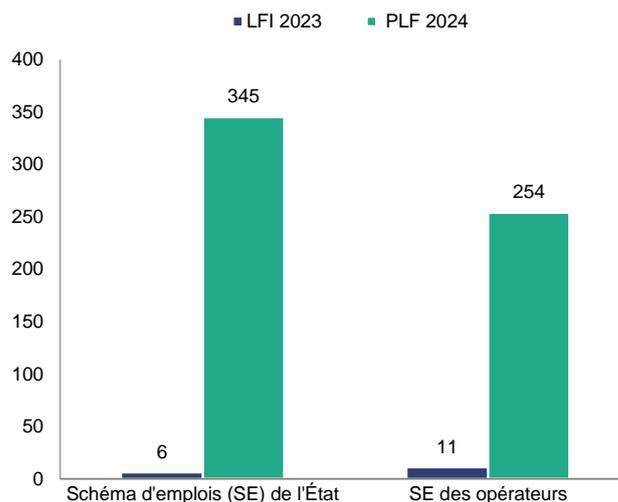
## Les moyens de la mission en 2024

Crédits budgétaires : 22,69 Md€      Emplois de l'État<sup>1</sup> : 45 993 ETPT  
 Taxes affectées : 7,07 Md€      Emplois des opérateurs<sup>2</sup> : 20 551 ETPT

### Répartition des crédits budgétaires



### Évolution des emplois (en ETP)



### Crédits budgétaires et taxes affectées

	LFI 2023 <sup>1</sup>	PLF 2024	2025 <sup>1</sup>	2026 <sup>1</sup>
<b>Crédits du budget général hors programme 345 et indemnité exceptionnelle carburant<sup>2</sup></b>	14,00 Md€	15,23 Md€	15,80 Md€	16,38 Md€
<b>Programme 345 et indemnité exceptionnelle carburant</b>	21,70 Md€	5,50 Md€	9,81 Md€	9,89 Md€
<b>Crédits du budget annexe<sup>2</sup></b>	1,83 Md€	1,96 Md€	2,01 Md€	2,05 Md€
<b>Taxes affectées</b>	6,04 Md€	7,07 Md€	7,17 Md€	6,65 Md€

<sup>1</sup>Données au format 2024.

<sup>2</sup>Hors contribution directe de l'État aux pensions des fonctionnaires civils et militaires.

### Présentation de la mission

- La mission porte les dépenses afférentes aux politiques publiques en faveur de la transition énergétique, du climat, de la biodiversité, de la prévention des risques et des transports, ainsi que les emplois des ministères chargés de l'écologie et de la transition énergétique en administration centrale, dans les territoires et au sein des opérateurs.
- La mission poursuit son engagement en faveur de la transition écologique des mobilités, avec une forte hausse des investissements en faveur des transports collectifs et ferroviaires : les ressources affectées à l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) atteindront ainsi 4,6 Md€, en hausse de +0,8 Md€ par rapport à 2023.
- Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, créé en 2023, est prolongé et renforcé en 2024 avec 2,5 Md€ d'autorisations d'engagements. Le budget pour 2024 prévoit également un effort soutenu en faveur de la

<sup>1</sup> Y compris DGAC

<sup>2</sup> Y compris ENAC

transition énergétique des entreprises et des ménages. Un appel d'offres pour soutenir 150 MW de capacités de production d'hydrogène décarboné pourra atteindre jusqu'à 680 M€ de financements.

- Le Gouvernement a décidé de renforcer les moyens humains avec une augmentation significative des effectifs au service de la transition écologique et des territoires, avec + 760 ETP au sein des opérateurs et des services ministériels, dont 100 chefs de projet recrutés dans le cadre du programme Villages d'avenir pour soutenir les communes rurales dans la réalisation de leurs projets en matière de transitions, logement, mobilités, culture, santé, cadre de vie. Les autres créations de postes porteront sur les politiques prioritaires, notamment la mise en œuvre du projet de loi sur l'industrie verte à hauteur de +150 ETPT, ainsi que les politiques de l'énergie, de l'eau et de la biodiversité. Une ré-internalisation des moyens numériques est aussi mise en œuvre à hauteur de +60 ETP.

## Une trajectoire ambitieuse pour des transports plus écologiques et plus accessibles

Conformément aux engagements pris par la Première ministre lors de la remise du rapport du conseil d'orientation des infrastructures (COI), le projet de loi de finances pour 2024 établit une nouvelle trajectoire ambitieuse d'investissements dans les transports, qui favorise les modes les plus écologiques, en particulier le ferroviaire et le fluvial. Pour 2024, les moyens de l'AFITF sont ainsi relevés de 0,8 Md€ par rapport à

2023, qui constituait déjà une année record en termes d'investissements dans les réseaux de transport. Parallèlement, les moyens du programme 203 « Infrastructures et services de transports » sont également relevés, afin de poursuivre les priorités du ministère tout en augmentant notamment les moyens consacrés aux trains de nuit, au fret ferroviaire et aux tarifs sociaux de la SNCF.

## Un accompagnement fort pour l'adoption de modes de consommation plus vertueux

Pour répondre aux enjeux écologiques, sociaux et économiques de verdissement du parc automobile, la dynamique de hausse du budget alloué à cet objectif depuis 2017 se poursuit en 2024. Une enveloppe totale de 1,5 Md€ permettra de financer les aides aux ménages et aux entreprises pour l'acquisition d'un véhicule peu polluant, devant dorénavant respecter un critère environnemental sur l'empreinte écologique de la production, afin de limiter l'impact carbone importé.

Le niveau des engagements dédiés à la rénovation énergétique du parc de logements sera renforcé de 1,6 Md€ d'engagements en 2024. Cette hausse viendra soutenir notamment la montée en charge des rénovations performantes aidées et accompagnées par MaPrimeRénov', avec un objectif de 200 000 rénovations performantes aidées dès 2024, ainsi que la décarbonation de nos modes de chauffage au profit de systèmes décarbonés.

## Un soutien accru à la transition énergétique et à la décarbonation

L'année 2024 se traduira par un renforcement des interventions de l'ADEME. Une hausse de près de + 60 % des engagements du fonds chaleur, qui atteindra 0,8 Md€ en 2024, soutiendra le développement de nouveaux réseaux de chaleur renouvelable urbains dans les territoires, ainsi que la production et la récupération de chaleur renouvelable pour les industriels. La hausse exceptionnelle allouée en 2023 au fonds économie circulaire sera également maintenue en 2024, afin d'accompagner les collectivités et les professionnels de la gestion des déchets.

En métropole, les énergies renouvelables soutenues par des contrats longs continueront d'être installées à un niveau élevé et généreront au global en 2024 des recettes pour le budget de l'Etat, en raison du niveau encore élevé des prix de marché de l'électricité. Dans les zones non interconnectées au réseau électrique métropolitain, le soutien à la transition énergétique sera amplifié, représentant près de la moitié du coût de la péréquation. Par ailleurs, un appel d'offres pour la production d'hydrogène vert sera lancé pour tout le territoire.

## Un effort croissant pour la transition écologique dans tous les territoires

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, créé en 2023, a fait l'objet d'une forte adhésion, avec 15 000 dossiers déposés. Il est ainsi prolongé et renforcé en 2024, avec 2,5 Md€ d'autorisations d'engagements, au service de la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

L'année 2024 représentera un effort exceptionnel au service de l'eau et de la biodiversité. Le plan pour une gestion concertée et durable de l'eau représentera ainsi une hausse de 20 % des interventions en faveur de la gestion pérenne de l'eau, soit 455 M€ dès 2024. Par ailleurs, la stratégie nationale pour la biodiversité disposera de moyens dédiés, à hauteur 264 M€.

## **Une protection adaptée face aux conséquences de la crise énergétique**

Dans le contexte de prix de marché de l'électricité toujours élevés, le Gouvernement a décidé le prolongement des mesures d'accompagnement spécifiques. Le bouclier électricité sera ainsi poursuivi pour accompagner les particuliers comme les structures d'habitat collectif. Un dispositif de soutien aux petites et moyennes entreprises sur l'électricité sera maintenu

pour les accompagner face à des tarifs encore élevés. Concernant le bouclier sur le gaz, avec la baisse des prix de marché en deçà du tarif gelé, il sera ciblé sur les structures d'habitat collectif (EHPAD ; copropriétés ; HLM etc.) pour les contrats conclus à des prix élevés au 2<sup>nd</sup> semestre de l'année 2022.